

Les marins-pêcheurs face au sinistre de l'*Amoco Cadiz*

par Henri DIDOU *

L'on a beaucoup écrit sur le naufrage de l'*Amoco Cadiz*, ses causes, ses conséquences, la nécessaire réparation des dégâts. Il peut sembler à certains que tout a désormais été dit et qu'il faut laisser évoluer et se développer les affaires engagées. Quant à nous marins-pêcheurs du Nord-Finistère, il nous semble utile de faire le point, six mois après le sinistre.

LES HOMMES CONCERNÉS

Les marins-pêcheurs du Nord-Finistère sont au nombre de 1 400 pour les quartiers de Brest et de Morlaix. Leurs activités sont très diverses : pêche fraîche, pêche aux crustacés, pêche goémonière. De plus, ils ont entrepris, depuis déjà de nombreuses années, un important effort de renouvellement :

— *Au niveau des algues* : mécanisation de la récolte, traitement en vert, construction de bateaux neufs. 16 bateaux, essentiellement des goémoniers, sont actuellement en chantier pour le seul quartier de Brest. Malgré le retard provoqué par l'*Amoco Cadiz*, la production des algues s'est maintenue durant ces dernières semaines, grâce à l'amélioration de la productivité. Rappelons que le quartier de Brest fournit les 4/5 de la production française.

— *Au niveau des crustacés* : repeuplement des fonds par l'immersion de plus de 10 tonnes de femelles grainées de homards et de 110 000 bébés-homards sur des cantonnements protégés, près du Conquet et de Portsall (le port du Conquet est le plus jeune de France).

— *Au niveau de l'aquaculture* : une coopérative a lancé, en liaison avec les scientifiques du C.N.E.X.O., l'élevage du saumon et de la truite de mer dans l'anse de Lauberlach. La profession participe activement, avec les scientifiques, à l'élevage des coquilles Saint-Jacques, des pétoncles, des palourdes... Des marins-pêcheurs, depuis plusieurs années, pratiquent l'ostréiculture.

Dans la logique de ces initiatives, les marins-pêcheurs se sont engagés dans la lutte contre l'anarchie au niveau de l'aménagement du littoral... et, bien sûr, dans la lutte contre toutes les formes de pollution.

* Secrétaire du Comité local des Pêches du Quartier de Brest.

Déjà, en première ligne contre l'implantation d'une raffinerie pétrolière en rade de Brest, nous avons exprimé nos positions lors des naufrages successifs du *Torrey Canyon*, de l'*Olympic Bravery*, du *Böhlen*. A différentes reprises, nous avons protesté contre l'imprévoyance des Pouvoirs publics, l'insuffisance des mesures, l'inefficacité des moyens mis en œuvre. Nous avons souligné que la lutte ne devait pas se circonscrire dans les limites des accidents spectaculaires, mais s'élargir à toute pollution plus vaste et délibérée, plus dangereuse, à long terme, tels les dégazages volontaires en mer...



Manifestation à Brest le 22 mars 1978

(Document Comité Local des Pêches de Brest)

L'ATTITUDE DES AUTORITÉS

Alors que les Pouvoirs publics s'abritaient derrière la fatalité : « On ne pouvait pas prévoir... Chaque accident a été différent » (M. BÉCAM), nous avons toujours affirmé le contraire ; il est possible de travailler à partir de « cas de figures » : taille des pétroliers, géomorphologie du littoral, courants, vents, marées, profondeurs d'eau. Les autorités ne sont tout de même pas ignorantes du nombre et de la taille des navires qui circulent actuellement dans les mers du globe, et tout particulièrement à travers la Manche !

Le 9 mars, quelques jours avant le sinistre de l'*Amoco Cadiz*, une loi était votée et publiée au Journal Officiel, qui donnait au Préfet maritime de nouveaux et importants pouvoirs pour protéger nos côtes... Est-il possible qu'un gouvernement établisse des lois sans les moyens de les appliquer ?

Puisqu'il était possible de prévoir et de prévenir, on comprend mieux non seulement l'écœurement, mais la colère des marins-

Il faut aussi rappeler que le cas avait été différent avec le *Böhlen* et l'*Olympic Bravery* où les marins-pêcheurs avaient participé personnellement au nettoyage, mais le sort réservé par la suite à leurs propositions pour la prévention et la lutte contre les conséquences de la pollution, les tergiversations pour régler les dédommagements les plus élémentaires..., les belles paroles avec des moyens dérisoires... Tout cela explique bien l'écœurement... A chacun de prendre ses responsabilités !...

Cela ne veut pas dire que nous ayons baissé les bras. Au contraire ! Par des manifestations d'une ampleur inégalée, en lien avec toute la population laborieuse du littoral, nous avons confirmé les mesures déjà réclamées : protection du littoral, indemnisation totale des sinistrés, remise en valeur des sites, éloignement du rail, renforcement des moyens de surveillance, base à Brest d'un remorqueur puissant, en contrat avec la Marine nationale.

Reste l'application définitive de ces mesures...

Reste la mise en œuvre plus large des moyens d'éviter une catastrophe semblable, qui peut encore arriver demain...

Reste la lutte contre la pollution délibérée, par une réglementation internationale, la lutte contre les pavillons de complaisance.

Des techniques impressionnantes ont été mises en œuvre au service du transport. Pourquoi ces techniques ne sont-elles pas aussi mises au service de la lutte contre la pollution ? Des études en ce sens seraient revenues moins cher que les opérations de nettoyage à grand renfort de publicité et de détergents. La responsabilité du gouvernement est énorme sur tous ces points.

« Il y a toujours quelque chose à faire » disait une émission célèbre sur un poste périphérique... Mais, pour ne pas jeter de la poudre aux yeux, il y a surtout quelque chose à faire là où sont les vraies responsabilités. C'est pour cela que nous avons demandé aux tribunaux de poursuivre les responsables. « Plainte contre X » parce qu'il ne s'agit pas de s'attaquer à des boucs émissaires. Même si les commandants du pétrolier et du remorqueur ont des responsabilités, il faut chercher plus loin, à la source... C'est trop facile de tomber sur le lampiste... Fut-il le Préfet, « Je ne quitte pas la fonction publique, c'est elle qui me quitte ».

La volonté officielle, actuellement proclamée de protection et de restauration des côtes, nous n'y croirons que lorsque nous la verrons accompagnée de moyens efficaces : financement de la recherche en matière de prévention et de lutte, suivi scientifique des conséquences écologiques, restauration et repeuplement du milieu marin, relance des initiatives, mise en place des moyens pour éviter le renouvellement de telles catastrophes.

★
★ ★

Provoqués par ces événements, certains marins-pêcheurs se sont posés la question du type de société basé sur le profit au détriment de l'intérêt général, mais il faut dire que, dès maintenant, conscients d'être les acteurs de leur avenir, tous exigent d'être associés aux décisions qui les concernent et qui concernent toute la région.